

## Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune: Bussy-Saint-Martin

Autres communes:

## **R500**

Appellation: Eglise Saint-Martin

## Monument(s)

Appellation: Eglise Saint-Martin

Protection: classement partiel

Arrêté: classement le 29/04/1987

Étendue de la protection : Le clocher de l'église Saint-Martin à Bussy-Saint-Martin (cad. A 173) : classement par arrêté du 29 avril 1987.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.